

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 31 octobre 1975

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

DEMANDE D'AVERTISSEMENT IMMÉDIAT DES INVALIDES DE GUERRE DE LA MAJORATION DES ALLOCATIONS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je voudrais proposer une motion au sujet d'une affaire urgente, aux termes de l'article 43 du Règlement. Les récentes majorations des allocations de guerre aux anciens combattants et aux civils ont créé une disparité entre ces allocations et les pensions d'invalidité. Ainsi, les anciens combattants frappés d'incapacité à 75 p. 100 ou moins et sans autre revenu peuvent perdre une somme importante chaque année. Dans de trop nombreux cas, ils ne sont pas avertis officiellement qu'ils sont admissibles au taux plus élevé accordé sous le régime des allocations aux anciens combattants. Afin de supprimer cette disparité, je propose, appuyé par le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski):

● (1110)

Que la Chambre recommande au ministre des Affaires des anciens combattants d'ordonner que tous les anciens combattants admissibles soient avertis sur-le-champ et recommande, en outre, que l'affaire soit renvoyée au comité permanent des affaires des anciens combattants.

M. l'Orateur: L'article 43 du Règlement exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION—LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DES SYNDICATS OUVRIERS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. A-t-il réussi à arrêter son choix quant à la composition de la Commission de lutte contre l'inflation? Il avait envisagé de nommer trois membres, je crois. A-t-il cherché et trouvé une personne qui jouit d'un crédit raisonnable auprès des syndicats? Le processus des nominations est-il terminé?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, au nombre du groupe permanent de huit membres, nous comptons, je crois, une personne qui s'était très étroitement identifiée à la cause ouvrière. Par contre, il reste un poste vacant, me semble-t-il, parmi les trois membres d'Ottawa. Nous cherchons à obtenir les services de personnes compétentes, pas nécessairement identifiées à la cause ouvrière mais capables de comprendre le point de vue des travailleurs.

LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES PROPOS DE M^{me} PLUMPTRE AU SUJET DES RESTRICTIONS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Le processus n'est pas terminé. Je voudrais demander au premier ministre s'il croit vraiment à l'adhésion de M^{me} Plumptre au programme de restrictions qu'il a annoncé, étant donné surtout que dans un discours qu'elle a prononcé à Edmonton, le 6 mars 1974, elle a dit notamment:

... bien que tout gouvernement, en période de forte inflation, puisse être tenté de s'engager dans la voie générale du contrôle des prix, cette voie a mené beaucoup trop rapidement, à l'échelle nationale, à un borbier de tensions et d'antagonismes entre les groupes, les classes et les régions.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne me rappelle pas cette déclaration de M^{me} Plumptre. Toutefois, ayant moi-même affirmé que le contrôle des prix et des revenus pourrait bien mener à un borbier de complications, sa déclaration ne m'étonne pas. Il est évident que M^{me} Plumptre convient avec le gouvernement qu'il aurait été préférable de venir à bout de l'inflation sans recourir aux contrôles, mais puisqu'elle accepte d'être membre de la Commission, elle en est venue à penser que ce genre d'initiative est maintenant nécessaire.

Je pourrais ajouter à ma première réponse que je ne voulais pas laisser entendre que les six personnes déjà nommées à la Commission ne peuvent comprendre le point de vue des travailleurs. Je souscris à l'argument que le chef de l'opposition a fait valoir. Il serait bon que la Commission compte parmi ses membres des personnes qui, dans le passé, ont été associées plus étroitement au monde ouvrier.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre combien de personnes les ont accompagnés, lui, le ministre des Finances et M^{me} Plumptre, dans ce voyage en autobus sur le chemin de Damas?

Des voix: Bravo!

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'ACCEPTATION DU PROGRAMME PAR LA POPULATION

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à l'intention du premier ministre. Comme la vice-présidente de la Commission de lutte contre l'inflation a exprimé dans une allocution prononcée hier des réserves à l'égard de certaines limites du programme du gouvernement, et même de graves réserves à l'égard de l'exclusion du programme des prix aux producteurs agricoles, et comme le Congrès du